

La Monarchie est-elle définitivement une grande chose morte et les royalistes de simples gardiens d'un temple désormais déserté par l'histoire ? Plus d'un siècle et demi après la chute du roi Louis-Philippe et un demi-siècle après l'échec de la tentative institutionnelle du comte de Paris, la question n'est pas interdite et la réponse moins simple que ne le souhaiteraient les « républicanitaires » et les attentistes, autre nom pour signifier les conformistes désireux d'éviter tout changement d'institutions et d'habitudes. Elle peut néanmoins paraître incongrue, voire déplacée dans une France où l'élection du Chef de l'Etat mobilise plus de 80 % des inscrits sur les listes électorales, et dans laquelle cette désignation paraît comme « la reine des élections », la formule ressemblant d'ailleurs à une sorte d'hommage du vice à la vertu...

Mais l'insatisfaction qui domine aujourd'hui envers l'élu de 2012, qui ne se représente pas, tout comme le renvoi brutal du précédent locataire, donne quelque crédibilité, *a contrario*, à cette question iconoclaste, autant pour les royalistes eux-mêmes qui se récrieront que pour les républicains qui s'en gausseront, le débat étant clos si on les croit : la défiance même à l'égard des candidats déclarés, ce sondage qui attribue à M. Fillon une popularité d'un tiers seulement des Français alors qu'il est le favori de la prochaine élection, ces enquêtes d'opinion qui révèlent ou, plutôt, confirment le rejet par les plus jeunes de nos concitoyens électeurs de la classe politique dans son ensemble et font de l'abstention le premier parti-pris de notre pays, tout cela concourt à imaginer, en politique, « autre chose que ce qui existe actuellement », au moins institutionnellement parlant.

La Monarchie est-elle une grande chose morte ? (partie 1) Le contexte politique de la question.

Écrit par Jean-Philippe

Lundi, 26 Décembre 2016 23:17

